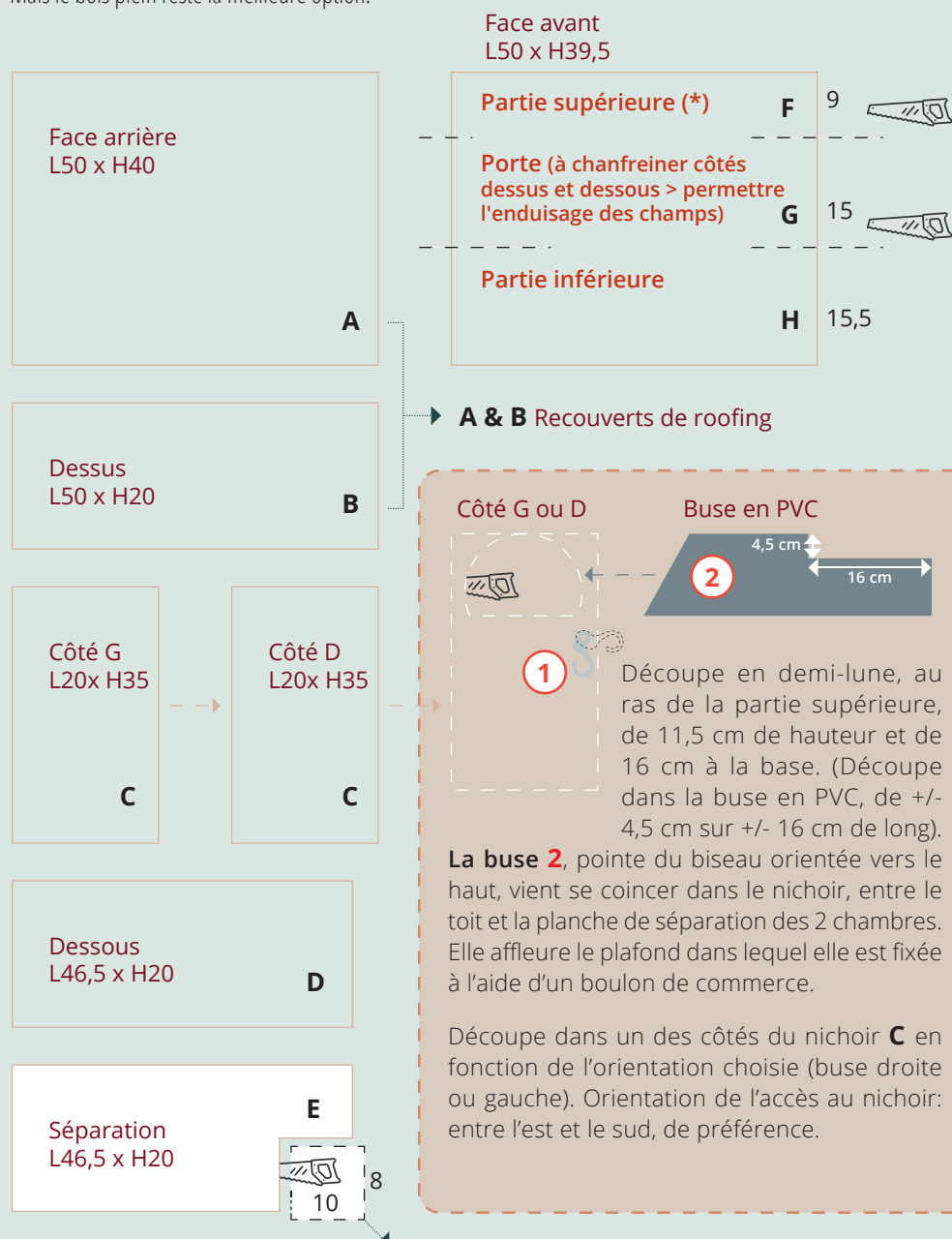
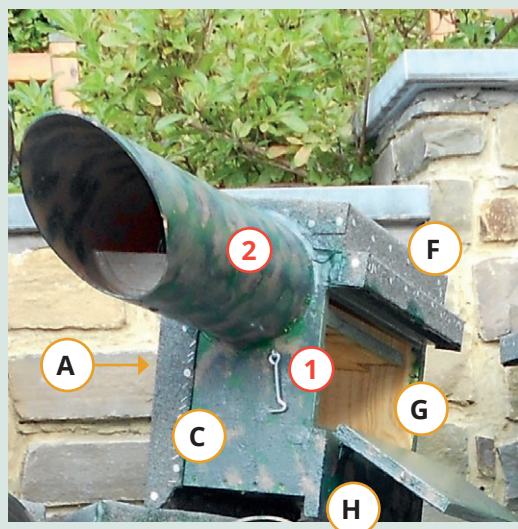


Plan pour la construction d'un nichoir de chouette chevêche

Cotes en cm, pour un assemblage en panneau de multiplex ordinaire de 18 mm.
Mais le bois plein reste la meilleure option.



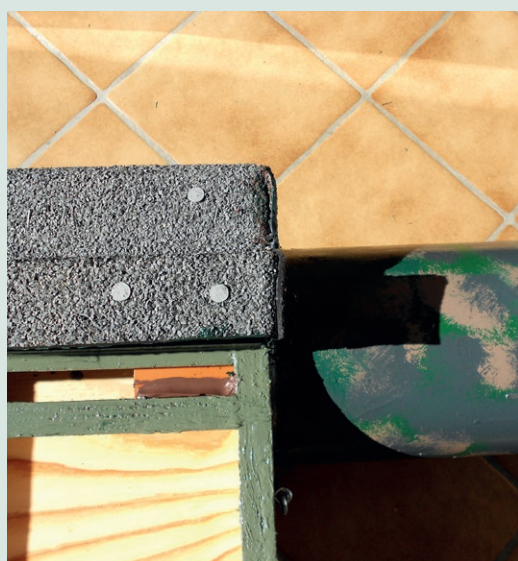
Passage de la chambre supérieure à la chambre de nidification. Découpe (10 cm X 8 cm) à orienter de préférence côté face avant du nichoir et à l'opposé de la buse d'accès (voir la découpe à droite dans la planche de séparation avec regard au-dessus : partie du nichoir repérée « G » dans la photo ci-après).



Les faces frontale et dorsale du nichoir débordent de 3 cm par rapport aux faces latérales. Cela évite une altération trop rapide du nichoir par l'imprégnation de l'eau de pluie, qui s'évacue alors mieux.

Crochet 1 de contrevent de fermeture de la porte de la chambre inférieure (de nidfication)

Gouttière avant, recouverte par du carton bitumé ou de préférence du roofing agrafé et cloué (latte de sapin de 4,5 cm x 2,5 cm).



Un cadenas est installé sur les nichoirs trop visibles de la voie publique. Le dispositif de porte-cadenas est forgé et fixé à la porte et au côté par des boulons de commerce qui sont indévissables de l'extérieur. Les vis des charnières sont recouvertes de mastic.

La porte est maintenue fermée à l'aide de 2 crochets 1 de contrevent, de 8 cm de long, (partie mobile fixée dans le côté du nichoir et crochet fixe vissé dans le champ de la porte).

Les charnières se fixent dans le bas de la porte.

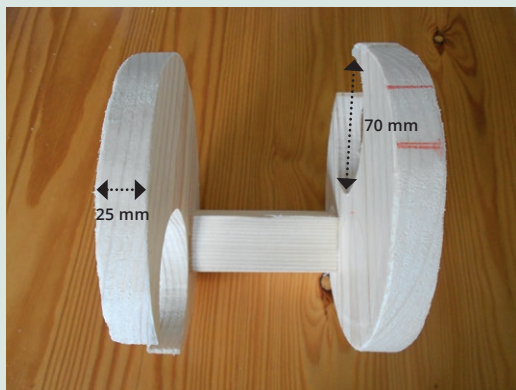
L'accès à la buse est réduit au max. de la moitié de la hauteur par une planchette perchoir en arc de cercle (obturateur partiel), placée en retrait de +/- 5 cm dans le tuyau et fixée dans celui-ci (collage + vis).



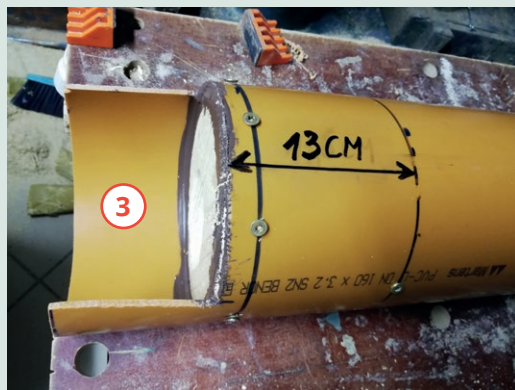
Mode d'assemblage du nichoir :

- 1) Coller/visser le dessus **(B)** et le dessous **(D)** sur les 2 côtés **(C)** (le dessus affleure le contour extérieur du nichoir tandis que le dessous est inséré à l'intérieur du nichoir) ;
- 2) Coller/visser la planche intermédiaire **(G)** au niveau du ras de la découpe faite pour l'introduction de la buse PVC (tirets horizontaux sur le schéma de découpe page 193) ;
- 3) Coller/visser le dos du nichoir **(A)** ;
- 4) Insérer la buse munie de son obturateur partiel (perchoir) et du dispositif « anti-carnassiers », le tout préassemblé, la boulonner dans le toit et la mastiquer soigneusement contre la caisse ;
- 5) Terminer par la pose de la face avant (en 3 parties, dont la porte) et la pose de la gouttière de 50 cm de long x 2,5cm x 4 cm ;
- 6) Poser le roofing par agrafage et clouage au moyen de clous pour roofing ;
- 7) Peindre à l'huile de lin crue et/ou utiliser une peinture à solvant (pas de peinture côté intérieur dans ce cas) La buse est découpée au thinner cellulosique et recouverte préalablement d'un primer d'accrochage, avant d'être peinte.

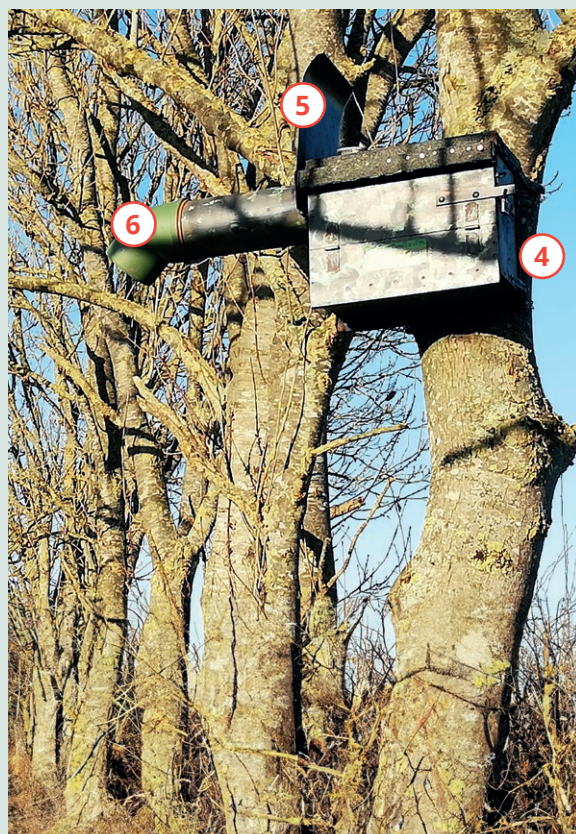
Dispositif interne, "anti-carnassiers" inséré dans la buse



Le dispositif anti-prédation est engagé dans la buse avant qu'elle ne soit assemblée dans la partie supérieure du nichoir. Les 2 disques en bois, de 2,5 cm d'épaisseur, sont vissés dans la buse, avec un espacement intérieur entre elles de 8 cm. Le trou d'accès (de 7 cm de diamètre) côté nichoir est dirigé vers le haut (obligatoirement), tandis que celui côté extérieur de la buse est dirigé vers le bas. Cela ne pose aucun problème d'accès pour la Chevêche, même si, au début, le couloir est un



peu « glissant ». Le disque et son trou d'envol sont percés au moyen d'une scie cloche montée de préférence sur une perceuse à colonne. Un petit bois de 8 cm, assemblé aux 2 disques de bois (pas indispensable), peut éventuellement les maintenir à la bonne distance, lors de l'assemblage dans la buse par vissage et enduisage avec du mastic d'assemblage. La buse **3** est boulonnée, au centre et à 5 cm du bord du tuyau, dans le toit du nichoir, avant la pose du roofing de protection.



Les nichoirs sont fixés à l'aide de plat galvanisé perforé **4** et/ou, dans les endroits particulièrement exposés au vent et lorsqu'il sont suspendus à une branche, des sangles de voilet en coton sont utilisées comme consolidation (voir Photo 5b).

Pour minimiser la prédation sur les couvées la pose d'une membrane type Rootblock **7** de 60 cm de haut autour du tronc qui supporte un nichoir constitue une protection de choix. Cette méthode est utilisée pour prévenir la prédation par le raton laveur, la martre et la fouine dans les nichoirs à Chouette Hulotte installés en forêt (M. Paquay, com. pers.). La membrane en polyéthylène rigide doit être installée à au moins un mètre du sol et doit être enlevée lors de l'émancipation des poussins afin de leur permettre de se réfugier dans l'arbre dans lequel ils sont nés.

Nichoir installé, on y distingue :

La buse encastrée dans la partie supérieure;

Le roofing qui recouvre tout l'arrière et la partie supérieure de l'avant jusqu'à la gouttière;

La porte qui s'ouvre vers le bas;

Un écran anti-prédation en polyéthylène rigide haute densité, type Rootblock **5**, fixé en test depuis début 2022 sur un support en multiplex entre le dessus de la caisse et la buse ;

NB : sur une série de nichoirs, le biseau de la buse est remplacé à titre expérimental, depuis décembre 2023, par un coude à 45 degrés **6** qu'ont adopté les oiseaux sans réticence et qui serait un dispositif anti-prédation encore plus efficace et moins contraignant à l'usage.